

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 25 mars 2015

Délibération n° 2015 - 25/03/2015 - 12

Appel à projets « IDEFI-N »

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 mars 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 21 voix pour (unanimité) :

l'appel à projets ressources numériques « IDEFI-N » – Dispositif FC.

Dijon, le 26 mars 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

*P.J. : Compte-rendu de la Commission de la Pédagogie du 10 mars 2015
Tableau « Appel à projets ressources numériques 2015 »
Tableau « Appel à projets 2015 – Bilan »*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement